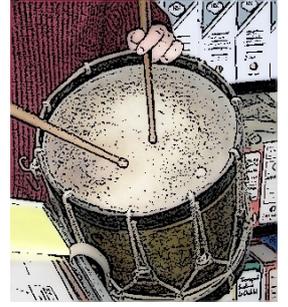


Année 12

Tambour battant



Edito

Malgré la persistance de la pandémie qui complique notre vie quotidienne et surtout les rapports humains et la convivialité, notre commune trouve des motifs de satisfaction en cette rentrée .

En effet l'INSEE confirme l'augmentation de la population de Marçais avec 301 habitants recensés contre 288 en 2015. Et les installations se poursuivent.

Heureuse conséquence, notre regroupement pédagogique est en bonne santé avec 53 élèves dont 30 maternelles. Et malgré la longue fermeture du printemps la crèche des Gabignons a dû demander une dérogation pour accueillir plus de petits.

Des naissances sont en vue ou déjà là : félicitations aux jeunes parents. Avec de tels indicateurs notre Conseil Municipal ne peut que poursuivre et amplifier ses projets d'amélioration de la qualité de vie du village, en particulier vis à vis de la jeune génération!

N°50

SEPTEMBRE
2020

Téléphone : 02 48 96 12 31
Télécopie : 02 48 56 37 99
Courriel :
mairie-marçais@wanadoo.fr
Site : marçais.fr

**HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA
POSTE :**
Du mardi au samedi de
10h à 12h.

**Ouverture du
secrétariat de MAIRIE**
Du mardi au Vendredi
de 10h à 12h et de 14h
à 18h

**Permanences des
élus a la mairie**
Samedi de 10 h à 12h

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS DE SEPTEMBRE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE de 13h30 à 18h :

Course cycliste organisée par l'ECOM . N'hésitez pas à soutenir les coureurs le long du parcours (au dos) .Nos excuses pour la gêne occasionnée aux riverains.

A PARTIR DU 14 SEPTEMBRE

Tous les lundis de 14 à 15h : **Cours de yoga** à la salle des fêtes de Marçais ; 205€/an (1er cours gratuit) renseignements 02 48 60 19 80 ou 06 83 73 81 43

ATTENTION SAMEDI

prévoyez vos déplacements en fonction de la course (sens unique de circulation, ralentissements)



COURSE CYCLISTE 2020 PARCOURS

Brèves

Salles communales et vestiaires sportifs :

Les manifestations festives et manifestations sportives sont très encadrées. Les salles ne sont désormais prêtées (associations communales) ou louées (autres cas) que pour des réunions, éventuellement des repas (si les convives restent assis) et sous réserve de précautions sanitaires.

CCAS

La première réunion du CCAS a discuté de l'organisation possible de sortie avec repas en alternative aux colis de Noël. Le questionnaire prévu pour les bénéficiaires est cependant ajourné du fait de la situation COVID qui rend compliquée sinon impossible une telle organisation .

